ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

DESCRIPTION DE FONCTION

Date : 27-03-2017
Classe : 13

1. TITRE : ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

2. SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la direction de la supérieure immédiate ou du supérieur immédiat, analyse et étudie des projets et des problèmes liés à son secteur d'activités (unités administratives, d'enseignement et de recherche) afin d'implanter des solutions informatiques et de télécommunication. Voit au développement et à la réalisation des solutions ou améliorations à apporter. Planifie et organise l'intégration des nouvelles technologies, des systèmes et des logiciels utilisés par l'ensemble des usagers de l'école. Assure le support à la clientèle et participe à la gestion administrative de son secteur.

3. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

1. Détermine, de concert avec les principales intervenantes et les principaux intervenants, les besoins des services requérants, évalue la faisabilité et les orientations des projets ou des programmes à réaliser et propose des solutions informatiques et de télécommunications en fonction de leur pérennité et de leur potentiel d'intégration avec d'autres systèmes.

2. Planifie, organise et coordonne les projets dont il est responsable dans les limites matérielles et financières imposées. Assure le support nécessaire une fois le projet terminé.

3. Conçoit et développe des systèmes informatiques, des programmes institutionnels et des systèmes de télécommunication; recueille, collige, évalue et analyse les données d'un problème ou d'un projet; étudie des systèmes informatiques existants, voit à leur amélioration, optimisation, sécurisation et les adapte aux besoins des services requérants.

4. Simule les données et leurs traitements; conçoit, programme et s'assure de l'exactitude de la programmation et procède aux tests des systèmes.

5. Voit à l'entretien et à la sécurisation des systèmes informatiques et des programmes, à l'intégrité des données sauvegardées et au bon fonctionnement des installations, équipements et appareils; garantit la confidentialité des données institutionnelles. S'assure que les systèmes informatiques critiques sont munis d'une architecture supportant la haute disponibilité.

6. Prépare, rédige et réunit la documentation devant constituer les dossiers d'analyse, de conception, programmation ou de systèmes.

7. Réalise différents rapports de synthèse et d'analyse. Rédige les devis techniques d'appels d'offre.

8. Conseille et assiste les utilisatrices, utilisateurs et leur fourni le support technique et la formation nécessaires à l'utilisation optimale des systèmes, équipements et logiciels

9. Coordonne, avec les unités de l'École concernées, l'implantation des technologies dont il est responsable.

10. Effectue la gestion de l'équipement et des logiciels, en recommande leur acquisition et prend les dispositions s'y rattachant. S'occupe de l'achat, du renouvellement et de la gestion des licences.

11. Effectue des tâches de nature administrative telles que négociation de contrats, collabore à la planification, l'élaboration et au suivi budgétaire associé aux dossiers sous sa responsabilité et la commande de matériel.

12. Maintient à jour ses connaissances sur les nouvelles technologies et méthodologies rattachées à son domaine d'activités.

13. Peut diriger du personnel de soutien, collaborer à son entraînement, répartir le travail, en vérifier l'exécution et, à la demande de la notatrice ou du notateur, donner son avis lors de la notation.

14. Accomplit temporairement les tâches d'un poste connexe ou inférieur lorsque requis.

15. La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur la catégorisation.

4. QUALIFICATIONS REQUISES

1. Scolarité : Baccalauréat en informatique ou autre discipline appropriée

2. Expérience : De trois (3) à cinq (5) ans

Autres :

FICHE D'ÉVALUATION DE FONCTION
PLAN D'ÉVALUATION DES FONCTIONS (15 SOUS-FACTEURS) SANS ÉGARD AU SEXE

TITRE DE FONCTION : ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

GROUPE : PROFESSIONNEL **CLASSE : 13**

NO.	SOUS-FACTEUR ÉVALUÉ	NIVEAU	POINTS
1	Formation professionnelle	6	84
2	Expérience pertinente et initiation	5	45
3	Mise à jour des connaissances	4	28
4	Coordination musculaire et dextérité manuelle	1	8
5	Habiletés en relations interpersonnelles	4	36
6	Responsabilité à l'égard des communications	5	55
7.1	Responsabilité à l'égard des ressources humaines	2	14
7.2	Nombre de personnes coordonnées ou supervisées	3	8
8	Responsabilité de gestion budgétaire	2	22
9	Impact des actions et de décisions	5	80
10	Latitude et autonomie	5	60
11	Résolution de problèmes	5	60
12	Concentration et attention sensorielle	4	24
13	Effort physique *	1	6
14	Santé, sécurité et bien-être de soi et des autres	1	6
15	Environnement physique et humain du travail **	1	7
TOTAL			543

***Niveau d'effort**	1
***Fréquence**	1

** A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Total	Niveau
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	17	1

Pour le Syndicat : _____

Pour l'Employeur : _____ Valérie Pouyrau

Date : 27 mars 2017